

En raison du caractère très général de cette brochure, il n'est pas possible de mentionner ici les programmes des émetteurs de télévision de Belgique, du Luxembourg, de Suisse et de Monte-Carlo qui ne sont reçus que sur une infime fraction de la France méridionale. Les programmes belges, de plus, empruntent à la Télévision Française des émissions à concurrence de 40% de leur temps d'antenne. Quant aux émetteurs publicitaires de Luxembourg et de Monte-Carlo, ils font surtout une grosse place aux films.

● INFORMATIONS — DOCUMENTAIRES — MAGAZINES

- Le journal Télévisé :
- Edition de midi : 12 h. le dimanche, ou 13 h. en semaine.
- Edition du jour : 20 heures.
- Edition du soir : vers 22 h. 45.
- « Cinq colonnes à la une » : conçue suivant une formule moderne, disposant d'un budget substantiel, cette émission offre une série de reportages, tournés spécialement pour la télévision dans des régions souvent lointaines et concernant soit des questions brillantes d'actualité, soit des sujets d'ordre général mais non moins intéressants (programmation irrégulière, en principe mensuelle).
- Citons par ailleurs :
- « Art et magie de la cuisine », bimensuel, le lundi à 19 h. 15 en alternance avec le Magazine International Agricole.
- « Le magazine de l'automobile » a lieu tous les quinze jours, le mardi à 19 h. 30 en alternance avec :
- « Le magazine de l'aviation »,
- « Le magazine féminin », tous les jeudis à 19 h. 30.
- « La femme chez elle », tous les samedis vers 17 h. 15.
- « Le magazine du temps passé », tous les samedis à 19 h. 40, présente les actualités filmées d'il y a 20 ans.

● EMISSIONS CULTURELLES

- **Télévision scolaire** : Elle se propose, en suivant le programme annuel du maître, de l'aider à enrichir ses cours par l'illustration. Les émissions ont lieu le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi, de 14 h. à 14 h. 30.
- « Lectures pour tous » présentation des nouveaux livres.
- « Plaisir des arts ». Un dimanche par mois à 22 h. 05 présente un panorama varié des diverses activités artistiques, en alternance avec :
- « L'Art et les hommes », étude sur un peintre ou un sculpteur, et avec :
- « En français dans le texte », la dernière née de ces émissions qui prennent les beaux arts pour thème conducteur.
- « Sciences d'aujourd'hui », tous les quinze jours, le lundi à 21 h. 45 donne de larges aperçus de l'actualité scientifique.
- « Les quatre vents », le vendredi à 19 h. 30, prend la suite de la grande enquête sociologique commencée avec « A la découverte des Français ».

● MUSIQUE

Deux émissions de musique classique de qualité sont à signaler dans les programmes ; l'une, « Musique pour vous » est une sorte de magazine très varié des activités musicales parisiennes ; l'autre « Les grands interprètes », en alternance avec la première le mardi à 22 h. 05, donne aux téléspectateurs l'occasion de se familiariser avec les maîtres et les virtuoses de la musique.

● LE THÉÂTRE

Le théâtre constitue une part importante des programmes de télévision et se présente sous deux formes différentes :

VARIÉTÉS (à l'exception des disc-jockeys et des jeux)

- DIMANCHE**
- 9 h. 45 F. I : Marathon de la chanson.
  - 10 h. F. II : Anatomie et physiologie de la chanson.
  - 12 h. 55 F. I : Caté de l'Europe.
  - 13 h. 45 F. II : Grenier de Montmartre.
  - 14 h. 35 F. I : Les 230 minutes de Jean-Claude.
  - 14 h. 50 F. I : Dimanche dans un fauteuil.
  - 14 h. 55 F. I : Ballade des Iles.
  - 15 h. ANDO : Péte-Méle.
  - 16 h. 30 F. II, BRU : Grand Prix.
  - 17 h. 20 LUX, MTC : Cabaret fantastique.
  - 21 h. 57 F. II : Avant-Premières.
- LUNDI**
- 14 h. 40 LUX : Festival à midi (quotidien).
  - 15 h. 45 F. II : Des étoiles s'allument.
  - 18 h. 30 MF : Jardin à la Française.
  - 20 h. EUR. 1 : Chansonnorama.
  - 20 h. 20 EUR. 1 : Bébé N° 1.
  - 23 h. 20 MF : Aux portes de la nuit (quotidien)
- MARDI**
- 20 h. 35 LUX, et MTC : Superboum.
  - 20 h. 45 EUR. 1 : Scoubidou.
  - 21 h. 35 F. II : Journal de M. Flûte.
  - 21 h. 35 RAND : Music-hall.
  - 23 h. 20 F. I : Cinéma pour les ondes.
- MERCREDI**
- 12 h. 55 SOT : D'une gravure à l'autre.
  - 18 h. 30 MF : Mercredisques.
  - 20 h. EUR. 1 : Le club des cerveaux.
  - 20 h. 35 RMC : Le Club des chansonniers.
  - 20 h. 40 LUX : Le Club des chansonniers.
- JEUDI**
- 14 h. F. II : Les rivières glorieuses.
  - 18 h. 30 MF : La pêche aux disques.
  - 20 h. BRU : Le tréfle à 4 feuilles.
  - 20 h. EUR. 1 : Muscorama.
  - 22 h. 30 LUX : Age d'or du music-hall.
- VENREDI**
- 10 h. 30 F. II : Soyez les bienvenus.
  - 19 h. 48 F. II : La fenêtre ouverte.
  - 20 h. 45 MF : HI-FLI : variétés.
  - 20 h. 34 F. II : A l'école des vedettes.
  - 22 h. 30 LUX : Ce soir, Champs-Élysées.
- SAMEDI**
- 13 h. 40 F. II : Histoire de chanter.
  - 14 h. 45 LUX : Boîte Postale 100.
  - 15 h. 30 F. II : Tribune des vedettes.
  - 16 h. BRU : Disco-Club.
  - 20 h. 05 RMC : Ma carrière par mes chansons.
  - 20 h. 44 F. II : Paris-Cocktail.
  - 20 h. 45 LUX : Cavalcade.

SPORTS

- TOUS LES JOURS**
- 6 h. 45 F. I : Chronique sportive.
  - 6 h. 30 F. II : —
  - 7 h. 30 EUR. 1 : —
  - 7 h. 44 LUX : —
  - 8 h. F. II : —
  - 8 h. F. II : —
  - 42 h. 30 F. I : —
  - 43 h. F. I : —
- LE DIMANCHE**
- 14 h. 50 à 18 h. F. II : Sports et Musique.
  - 14 h. 47 à 17 h. 15 RMC : Sports-dimanche.
- 19 h. EUR. 1 : Chronique sportive.
- 19 h. 45 F. I : —
- 19 h. 53 LUX : —
- 20 h. F. II : —
- Sur MTC, des rubriques sportives agrémentent les bulletins d'information
- 15 h. 40 LUX : Le dimanche des auditeurs (sports et variétés).
- 15 h. à 17 h. EUR. 1 : Europe-Stade.

MAGAZINES ET ÉMISSIONS D'INFORMATION SPÉCIALISÉES

- TOUS LES JOURS**
- 6 h. 45 F. II : Émission agricole (8 h. 35 le dim.) Émissions féminines :
  - 7 h. 40 F. II : Conseils aux ménagères parisiennes (au cours de la Gazette de Paris, émission réservée à l'Union fédérale de la Consommation).
  - 8 h. 40 F. II : La femme et le Foyer.
  - 20 h. 25 F. II : Bulletin météo de la ménagère (fin du Journal parlé, émis, réservée à l'Union fédérale de la Consommation).
  - 23 h. 15 F. I, 43 h. 53 et 16 h. 53 F. II : Cours de la Bourse.
  - 41 h. 53 F. II : Courrier des spectacles (sauf dimanche. Le lundi à 12 h.). Météo. Avec les émissions d'informations générales)
- MARDI et VENDREDI**
- 7 h. 30 F. III : Magazine économique (un mardi sur deux : chronique du consommateur).
- LUNDI**
- 8 h. 30 F. II : Magazine de l'armée de terre.
  - 9 h. 8 F. III : Chron. des Anciens combattants.
  - 43 h. 55 F. III : Chron. de la France d'outre-mer.
- MARDI**
- 9 h. 5 F. III : Chronique juridique.
- MERCREDI**
- 13 h. 25 F. II : Paysans de France.
  - 22 h. 10 F. II : Chronique de l'Aviation, en altern. avec Chronique de l'Automobile.
  - 14 h. F. III : La voix des communes.
- JEUDI**
- 22 h. 20 F. I : Le masque et la plume.
  - 9 h. 40 F. III : Magazine de l'Université.
- VENREDI**
- 13 h. 35 F. III : Revue des Arts.
- SAMEDI**
- 8 h. 50 F. II : Chron. de la Santé publique.
  - 9 h. 8 F. III : Chronique philatélique.
  - 13 h. 30 F. III : Magazine du Travail.
- DIMANCHE**
- 8 h. 45 F. I : Messages colombo-philos (après les informations).

## Les appareils de reproduction

Une des industries qui est la plus liée à l'Art et qui fait les progrès les plus sensationnels est certainement celle du disque.

Depuis les premiers enregistrements jusqu'aux disques microsillons actuels vendus à des centaines de milliers d'exemplaires, il y a eu toute une gamme de supports et d'appareils de reproduction qui aboutissent aujourd'hui à la Stéréophonie, la dernière technique de reproduction du son, et la plus fidèle.

### 1. Avantages du disque.

Le disque permet d'avoir toujours sous la main l'œuvre de son choix, dans l'enregistrement de son choix, de pouvoir indéfiniment la réentendre et d'en approfondir la connaissance. Il peut être à ce point de vue un instrument de travail aussi bien qu'un moyen de culture ou un divertissement. Il permet d'apprendre une langue étrangère, mais aussi de former l'oreille et l'esprit. Une œuvre facile que l'on tolère longtemps à l'écoute intermittente de la radio devient vite insipide si on l'entend dix fois par jour, mais en revanche quel plaisir de découvrir dans des œuvres de valeur des richesses toujours nouvelles. Ce que la radio ni la télévision ne peuvent vous offrir, des programmes qui soient individuellement adaptés à chacun, le disque, dans la mesure de vos moyens, peut vous aider à le réaliser.

### 2. Quelques indications sur le choix de l'appareil de reproduction.

C'est d'abord une question de fidélité musicale qui doit vous guider.

Il n'est certes pas absolument indispensable, pour jouir des excellents enregistrements actuels, d'avoir un appareil très coûteux ou très luxueux. Ne recherchez pas trop non plus l'économie dans cette mise de fond initiale : ce serait vous priver des richesses enfermées dans les sillons de vos disques.

Ce qu'on demande, au moins, à un appareil de reproduction, c'est une audition agréable, sans déformation : une région du spectre sonore ne doit pas être favorisée aux dépens d'une autre. Certes, la « courbe de reproduction » n'est jamais absolument parfaite, mais vous pouvez avoir un maximum de garanties en vous adressant à une maison sérieuse ou à une marque qui a à son service des techniciens éprouvés. Méfiez-vous des bricoleurs.

Ce qui est indispensable :

- Un pick-up très léger pour la lecture des microsillons (les 78 tours sont moins exigeants).
- Une platine (tourne-disque) bien séparée du diffuseur, pour éviter les transmissions de vibrations.
- Un réglage de tonalité, la prédominance des graves et des aigus dépendant de facteurs techniques, enregistrement, caractéristiques musicales de l'appareil, etc., mais aussi de la nature de l'œuvre et même de votre goût personnel.

— soit sous forme d'émissions dramatiques qui sont des adaptations pour la télévision des grandes œuvres théâtrales ou encore des créations spécialement écrites pour le petit écran.

— Soit sous forme d'émissions dramatiques créées pour la télévision sous forme de séries, animées d'un même esprit et conçues suivant l'angle personnel à chaque producteur. Citons par exemple :

— **En votre âme et conscience** (les grands procès).

— **La Camera explore le temps** (évocations historiques).

— **Le Nouveau Journal des Voyages** (histoire dramatisée des grandes explorations).

— **Les Cinq dernières minutes** (les téléspectateurs doivent trouver le coupable en même temps que l'inspecteur Bourrel incarné par Raymond Souplex).

### LES VARIÉTÉS

Réparties en un très grand nombre d'émissions les variétés pourraient se classer en :

— Grandes émissions publiques telles que : « **Numéro spécial** », « **Les joies de la vie** », « **J.-J. Variétés** », etc.

— Variétés en studio (qui permettent parfois des effets spéciaux qu'ils seraient impossibles d'obtenir en direct), telles que : « **A l'école des vedettes** », « **le Magazine de la chanson** » ou « **Rendez-vous avec...** » ;

— Les émissions de music-hall telles que : « **Music-hall parade** » ou « **la piste aux étoiles** » ; les jeux : « **La boîte à sel** » ;

— Les chansonniers : « **La boîte à sel** » ;

L'actualité parisienne : « **Télé-Paris** » ;

L'actualité du disque : « **Discorama** » ;

Les émissions de style « cabarets » qui ont lieu en général le samedi ; (« **Chez vous ce soir** », etc.).

### LES ÉMISSIONS FILMÉES

Certaines offrent une sélection de films anciens ou nouveaux. Elles font la jonction entre ces deux arts qu'on a longtemps cru jumeaux : la télévision et le cinéma. Ce sont, par exemple, « **Cinépanorama** » et « **La séquence du spectateur** ». Ou encore « **A vous de juger** » qui présente les films sortis dans la quinzaine.

« **Cros Plan** » consacré jusqu'ici à des personnalités du cinéma dont l'interview est émaillée d'extraits de leurs films. Citons encore les émissions qui utilisent le film comme élément documentaire au même titre que la radio utilise le disque : **Vie des animaux**, **Voyage sans passeport**, etc.

Enfin, il y a bien sûr les films de long métrage qui, selon les accords actuels entre cinéma et télévision, doivent en principe avoir plus de cinq ans d'âge. Certains de ces films n'ont rien perdu de leurs qualités et la télévision devient dans ce cas le plus grand des Ciné-Clubs de France.

### ÉMISSIONS POUR LA JEUNESSE

— « **Jeux des métiers** » et « **Sports-Jeunesse** » (11 à 15 ans) en alternance le mercredi à 19 h. 30.

— « **L'Antenne est à nous** » groupe sous ce titre général toutes les émissions du jeudi qui vont des plus petits aux plus grands.

On peut y trouver :

— des marionnettes (4 à 6 ans).

— du bricolage (8 à 12 ans).

— des dessins animés.

— Le Mickey Club (américain).

— Le Magazine International des Jeunes.

— La Parade du Jeudi (Jean Nohain).

— De toutes les couleurs (émission internationale).

— l'Homme à la caméra.

— **Fic et Fic et Colegram**, pour les tout-petits, passe tous les 15 jours, le vendredi à 19 h. 15.

### a) LE TOURNE-DISQUES

Si vous possédez déjà un très bon poste radio, c'est la solution la plus économique (on peut également brancher un tourne-disques sur le « son » d'un appareil de T. V.). La qualité de reproduction sera celle de votre poste.

Pas de difficulté si ce dernier est prévu pour la réception de la Modulation de Fréquence, la « bande passante », très large, couvrant toutes les fréquences audibles.

Si vous ne recevez que la modulation d'amplitude, les basses seront légèrement favorisées (l'ébénisterie du récepteur joue aussi un rôle dans cette prédominance).

### b) L'ÉLECTROPHONE

Ici, la satisfaction que vous attendez dépend uniquement de votre achat. Plus qu'à des considérations de gainage ou de coffrage, attachez-vous à la qualité musicale.

Pour des raisons techniques, lors de l'enregistrement des disques, les basses ont été diminuées et les aigus augmentées, dans des proportions bien déterminées et constantes pour chaque marque. Un bon électrophone doit compenser ces caractéristiques d'enregistrement et rétablir le rapport initial des valeurs sonores.

La compensation des basses, prévue à la construction dans la plupart des cas, donne généralement satisfaction. Pour les aigus, il est préférable de faire un essai. Il existe à cet effet des disques-types, qui donnent des extraits de sonorités très diverses. D'une façon générale d'ailleurs, nous vous conseillons de faire passer avant achat sur l'électrophone de votre choix :

- Un enregistrement de piano (pour vérifier si le plateau tourne « rond »).
- Un enregistrement de violon ; ce qui vous permettra de vérifier la fidélité de reproduction dans les aigus.
- Un disque d'orgue, ou un enregistrement symphonique en choisissant un forte pour vous rendre compte de la dynamique de l'ensemble.

On sait, d'autre part, qu'il existe de nombreux types d'appareils, tous à quatre vitesses, à changement de disques automatique (presque indispensable pour les 45 tours dans une surprise-party), à réglage unique ou séparé de la tonalité, à diffuseurs détachables ou non, des appareils portatifs, en coffret ou en meuble, stéréophoniques ou non, sans compter les chaînes Hi. Fi. Le choix entre ces appareils dépendant de multiples éléments, il ne semble pas utile d'entrer dans les détails, étant donné que votre achat sera en définitive fonction de l'usage que vous comptez en faire.

## 3. Installation et entretien de l'appareil.

### a) INSTALLATION

Quel que soit le type choisi, quelques principes peuvent être donnés.

Ne mettez pas votre appareil trop près du mur, ni face à une cloison. Disposez-le, de préférence, dans le sens de la longueur de la pièce. (Cf. ce que nous avons dit p. 9, à propos de l'installation du poste radio.) S'il se compose d'éléments mobiles, écarterez-les les uns des autres (notamment les haut-parleurs).

### b) ENTRETIEN

#### • Pour l'appareil lui-même.

- Evitez la poussière.
- Ne faites pas de trop longues séances d'audition, qui feraient chauffer l'appareil (moteur, ampli, etc.).

— A l'arrêt, pensez à remettre à 0 l'indicateur de vitesse, pour éviter de déformer les galets caoutchoutés d'entraînement.

— Ne changez pas le régime de rotation sans tenir compte des instructions données par la marque : certains électrophones doivent être à l'arrêt avant qu'on puisse passer les vitesses. Pour d'autres, c'est le contraire qui se produit.

— Ménagez votre tête de lecture : la chaleur et l'humidité sont nuisibles aux dispositifs à cristal.

#### • Pour vos disques : ils sont précieux, ménagez-les.

Un saphir usé les abîme. Or, la durée d'un saphir est absolument variable. Pour éviter des ennuis, achetez une pointe de marque et changez-la fréquemment (100 h. d'écoute constituent un grand maximum, 50 h. une bonne moyenne). Les pointes diamant, plus chères, sont plus durables, donnent une meilleure audition et abîment moins les disques en raison de leur usure plus régulière. Nettoyez de temps en temps votre saphir avec une petite brosse (pas avec le doigt, toujours un peu gras).

#### • Quelques défauts possibles à l'audition.

Un disque neuf, acheté chez un discaire sérieux, est pratiquement sans défauts. Au reste, vous l'aurez sûrement écouté avant de l'emporter. D'autre part, un électrophone de bonne marque, convenablement soigné, donne toujours une audition satisfaisante. Si donc vous constatez quelques imperfections, c'est chez vous qu'il faut en rechercher la cause. Elle peut se trouver dans l'électrophone ou dans vos disques. Voici les cas les plus fréquents :

- Crachements à l'audition : dus probablement à un mauvais contact dans la partie électrique de l'électrophone.
- Pleurage (instabilité de la hauteur des sons). Peut être dû à une irrégularité de vitesse du tourne-disques (à vérifier par la méthode stroboscopique : demandez un stroboscope à votre discaire) ou à un défaut de planéité du disque (l'avez-vous rangé bien à plat ? A l'abri du soleil ?).
- Diaphonie (impression d'entendre un autre morceau de musique qui se superpose dans le lointain à celui qu'on écoute). Généralement dû à une poussière assez dure qui se colle au saphir et « lit » le sillon voisin.
- Pétilllements : poussière sur votre disque.

Nous ne parlons pas évidemment des accidents visibles sur la surface du disque, et dus à une manipulation maladroite, non plus que des défauts de pressage qui sont extrêmement rares.

Q

# lisez les 53 GUIDES du Particulier

Le signe + indique les guides mis à jour de toutes les ordonnances

+ **Propriété Bâtie.** Tome I. Travaux et Réparations, n° 126.  
+ **Propriété Bâtie.** Tome II. Copropriété, n° 162.

+ Le guide des **loyers d'habitation** et professionnels, n° 73.  
+ **Loyers Commerciaux.** M. n° 153 A.  
+ **L'aide à la Construction** (spécial : 1.700 fr. franco ou 17 N.F.).

+ **Constructions neuves et anciennes du mois à vendre** (spécial : 195 fr. ou 1,95 N. F. franco).

+ **Domestiques.** M. (5<sup>e</sup> édition) n° 158.

+ **Guide Ménager.** Tome I : Le chauffage, n° 101.

+ **Guide Ménager.** Tome II : La cuisine, n° 130.

+ **Guide Ménager.** Tome III : Entretien, n° 142.

+ **Le Consommateur.** M. n° 118.

+ **L'usager du gaz et de l'électricité.** n° 155 A.

+ **Le guide de l'automobiliste.** n° 103.

+ **Propriété terrienne.** I. Gestion, Conservation, n° 156 A.  
II. Acquisition, Régime juridique, n° 79.

— III. Régime social, n° 95.

+ **Les baux ruraux : fermages et métayages.** n° 127 A.

+ **Propriété forestière.** n° 103 A.

+ **Propriété viticole.** n° 110 A.

+ **Prestations sociales :** salariés et non-salariés, n° 78.

+ **Guide Social.** Tome I : La vieillesse, n° 133 A.

+ **Guide Social.** Tome II : La famille, n° 145.

+ **Guide Social.** Tome III : Maladie, Invalidité, Décès.

+ **Guide de l'Assuré moderne** (2<sup>e</sup> édition), n° 146 A.

+ **Les Maisons de Retraite** (spécial : 600 fr. ou 6 N. F.).

+ **Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.** I. N° 91A

+ **Valeurs mobilières.** II. Les valeurs françaises, n° 148.

+ **Valeurs mobilières.** III. Valeurs étrangères (en préparation).

+ **Fiches du Particulier pour tenir un portefeuille** (spécial : 400 fr. ou 4 N. F.).

+ **Lire un bilan.** M. n° 100.

+ **Les Successions** (3<sup>e</sup> édition, en préparation).

+ **Frais fiscaux et notariaux des principaux actes** (en préparation). M.

+ **Les Comptes du PARTICULIER.** n° 86.

+ **Le Crédit au service du PARTICULIER.** n° 151 A.

+ **Memento du sinistré mobilier.** M. n° 80.

+ **Administration des biens des mineurs.** M. n° 137.

+ **Toutes les Ordonnances.** n° 147.

+ **Les Anciens Combattants.** M. n° 99.

+ **Décorations et distinctions.** M. n° 116.

+ **Les Obligations militaires.** M. n° 133.

+ **L'Electeur.** M. n° 140.

+ **Fiscal.** I. L'impôt 59 sur le revenu 58, n° 146.

+ **Fiscal.** II. Les autres impôts des particuliers, M. n° 139.

+ **Enseignement et orientation scolaire.** n° 135.

+ **Carrières et débouchés 59.** M. n° 152.

+ **Enseignement et apprentissage agricoles.** N° 134 A.

+ **Carrières féminines** (spécial : 800 fr. ou 8 N.F.).

+ **Les débouchés du Bac** (spécial : 600 fr. ou 6 N.F.).

+ **Vacances 59.** M. n° 149.

+ **Guide des Cadres.** n° 103.

+ **Guide des Professions médicales.** n° 107 A.

+ **Guide des Représentants et Assureurs** (en prép.).

+ **Conseils et Experts au service du Particulier.** n° 111.

+ **Revue des Chances.** 1. 250 fr. ou 250 N. F. — 2. 150 fr. ou 150 N. F.

## Quelques nouveautés

### 1. Le disque 16 Tours.

Après la bataille qui opposa deux firmes américaines au sujet du 33 1/3 tours et du 45 tours (devenu depuis le Super 45 en doublant sa durée), laquelle s'est terminée par le renvoi dos à dos des deux concurrents en raison du succès des deux formules (le 45 tours étant plus spécialement adapté à la chansonnette), voici que s'annonçait il y a déjà plusieurs années la bataille du 16 tours qui devait permettre pour un disque de même diamètre de doubler la durée d'audition du 33 1/3 tours.

En fait, il est pour l'instant pratiquement impossible de dépasser le diamètre 25 centimètres. Si bien que l'on passe d'une demi-heure à une heure de durée d'audition, ce que l'on peut aussi bien obtenir avec un 33 tours 30 centimètres. Le jour où l'on pourra faire des 16 tours 30 centimètres, le problème changera d'aspect.

Il est trop tôt, en tous les cas, pour prédire véritablement l'avenir de ces disques. Le procédé, qui est à perfectionner, semblerait indiqué notamment pour la reproduction des versions intégrales de pièces de théâtre, de romans ou pour l'audition de musique d'ambiance, dans le cas où l'on recherche la durée (jusqu'à deux heures de musique).

La plupart des électrophones actuellement fabriqués comportent quatre vitesses et permettent donc l'utilisation de tels disques.

### 2. La haute fidélité.

Les disques en haute fidélité, d'invention récente, tendent à donner au véritable mélomane le maximum de fidélité de restitution. Il convient tout de suite d'attirer l'attention des amateurs sur le fait que certains disques, dits de haute fidélité, ne sont souvent que des disques pour lesquels on a recherché des effets spéciaux lors de l'enregistrement. En fait, ces effets surprennent l'oreille et lui donne une impression « d'inouï » qui n'a rien à voir avec la fidélité musicale.

Il faut également rappeler à l'amateur que la fidélité parfaite n'existe pas : rien ne peut faire que votre salon soit transformé en salle de concert.

Ceci dit la notion de Haute Fidélité (HI-FI) repose sur la reproduction aussi parfaite que possible :

— de la hauteur du son : celle-ci dépend, on le sait, de la fréquence des vibrations de l'air ; l'oreille perçoit des sons allant de 15 périodes à 20.000 périodes par seconde ;

— du timbre : les sons comportent en plus de cette fréquence fondamentale des vibrations, des fréquences multiples de la fondamentale que l'on appelle « harmoniques ». C'est leur ensemble qui détermine ce qu'on appelle le « timbre » du son ;

— de l'intensité du son : les intensités des sons peuvent varier dans un orchestre symphonique, par exemple, dans un rapport de 1 à 10.000.000. C'est à la reproduction parfaite des pianissimi et des fortissimi que tend la haute fidélité, laquelle est encore caractérisée par l'absence de tout bruit parasite.

Le disque de haute fidélité est donc celui qui a été enregistré en tenant compte de tous ces éléments. Ne l'achetez que si votre disquaire peut vous garantir son origine.

### 3. La stéréophonie.

Ce nouveau procédé auquel semble réservé un grand avenir est si l'on peut dire l'audition ce qu'est le cinémascope à la vision. Il permet à l'oreille de l'auditeur maintenant éduquée par des années de microsillons, d'auditions de radio en modulation de fréquence et de disques de haute fidélité de goûter les joies de la musique d'une façon qu'aucun procédé n'avait jamais permis.

Avec une installation en stéréophonie, vous pouvez vous trouver dans votre salon à une place que jamais aucun spectateur de concert n'a pu avoir : au milieu de l'orchestre avec la possibilité d'entendre tout cet orchestre, de jouir du volume, des distances et de toutes les nuances.

# Quelques conseils pour votre discothèque

1. Demandez à écouter le disque avant tout achat
2. Le disque une fois acheté, prenez soin de lui

Bien que pratiquement inusable et incassable (à la différence du 78 tours), votre microsillon est fragile. Il convient d'en prendre soin dès le début si vous ne voulez pas avoir la désagréable surprise de trouver votre enregistrement préféré affligé de grattements, de clocs, de pleurages dont vous accuseriez le fabricant.

En fait, si vous avez pris soin d'écouter le disque avant de l'acheter, vous ne devez avoir à redouter que votre manque de soin.

## AVANT TOUTE AUDITION.

Deux choses sont spécialement à recommander :

a) Vérifier que la tête de votre pick-up soit tournée du bon côté. Si vous vous servez de la tête des 78 tours pour écouter un microsillon, le disque sera très fortement endommagé. Si, au contraire, c'est avec la tête microsillon que vous lisez un 78 tours, vous aurez abîmé votre saphir ou votre diamant.

b) Ne jamais utiliser un disque neuf ou un disque que vous n'avez pas passé depuis longtemps sans prendre la peine de l'essayer auparavant pour le débarrasser de la poussière, d'autant plus tenace que l'électricité statique l'attire. Pour ce petit travail, il y a tout intérêt à utiliser les chiffons électrostatiques souples, doux et qui attirent la poussière sans qu'il soit besoin d'appuyer, et par conséquent sans rayer les sillons.

## LE RANGEMENT.

Après écoute, remplacez immédiatement vos disques dans leur pochette : poussières et rayures leur sont fatales.

Le rangement de vos disques exige lui aussi quelques précautions. Votre microsillon doit rester à plat si vous voulez éviter le pleurage ou les déformations. Cette position horizontale n'est évidemment pas toujours très commode, mais elle est toujours recommandable.

Le rangement vertical, plus commode, est à déconseiller si les disques ne sont pas serrés (c'est dans cette position le seul moyen de conserver la planité des disques). Signalons qu'il existe une discothèque « discobox » pivotante qui garde le disque à plat et se met à la verticale lorsqu'on ouvre le tiroir.

## LE CLASSEMENT.

C'est un autre problème que vous aurez à résoudre dès que votre collection atteindra une certaine importance. Evidemment, le défaut des classifications est de n'être jamais parfaites ; notamment lorsqu'il y a plusieurs interprètes ou auteurs, ou plusieurs œuvres sur un même disque.

On peut classer :

- par genre (musique classique, jazz, variétés, chansons, danses, etc. ; disques parlés ; disques religieux ; musique pour enfants, etc.) ;
- par auteurs (en prenant soin de mettre une fiche de rappel à la place du second auteur s'il y en a plusieurs et si l'on place le disque au nom du premier) ;
- par interprètes (en prenant les mêmes précautions).

On peut encore donner des numéros aux disques et établir son petit catalogue personnel. Un répertoire alphabétique peut suffire dans les cas les plus simples.

## 3. Constituez « votre » discothèque

Dans le domaine des livres, autant de bibliothèques, autant de bibliothèques personnelles.

Dans le domaine des disques, il faut tenir compte non seulement de l'œuvre en elle-même, mais aussi des diverses interprétations, de la qualité de l'enregistrement, de son type d'appareil, etc.

Enfin, on enregistre « beaucoup » non seulement pour pouvoir satisfaire tous les goûts, ou dans un but purement artistique, mais aussi, à la vérité, dans des buts commerciaux. L'amateur de disques aura donc à « choisir » tout spécialement « ses » disques.

## Qu'est-ce que la stéréophonie ?

Schématiquement cela signifie que l'on a remplacé l'unique microphone placé devant l'orchestre et l'unique haut-parleur par deux micros et deux haut-parleurs, l'un correspondant à votre oreille droite, l'autre à votre oreille gauche. La prise de son est d'ailleurs faite de telle façon que si vous écoutez seulement un haut-parleur ou seulement avec une de vos oreilles, la qualité de l'audition serait à peu près semblable à celle que vous obtenez avec un disque normal.

## Comment est fait le disque stéréophonique ?

Le sillon reste unique, mais reçoit une double gravure à la fois latérale et en profondeur. Il est, par conséquent, impossible d'entendre la stéréophonie sur un électrophone ordinaire. Vous devez faire procéder à l'installation d'un appareil d'une extrême sensibilité et spécialement conçu pour l'écoute des disques stéréo. Il faut naturellement aussi que deux haut-parleurs soient installés chez vous et de façon à ce que l'écartement soit favorable à la réception par vos oreilles.

L'installation et le matériel sont coûteux. On ne peut guère espérer une installation convenable à moins de 150.000 francs. Bien qu'au dernier Salon de la Radio, une marque ait présenté un électrophone stéréophonique à 4 vitesses, munis de deux haut-parleurs amovibles et orientables, à un prix qui dépasse à peine celui d'un électrophone monaural (muni seulement d'un haut-parleur pour les deux oreilles).

Il semble bien que le succès du procédé soit assuré puisque dès maintenant un certain nombre de disques sont édités de la sorte. Ainsi que l'exprimait Michel Philippot, spécialiste de la question à la R. T. F., sur le plan artistique : « Il résulte de la stéréophonie une économie de fatigue en même temps qu'une meilleure restitution des nuances musicales : l'impression de relief permet à l'auditeur de diriger son attention sur ce qu'il désire écouter. Le plus réel des avantages est cette impression d'espace et de volume qui équivaut à l'ouverture d'une fenêtre sur la salle de concert. »

Si vous voulez constater par vous-même les avantages d'un tel procédé, il vous suffit d'écouter un des programmes stéréophoniques donnés par la R. T. F. : une de ses chaînes est destinée à l'oreille droite, l'autre à l'oreille gauche. Il faut alors vous procurer pour un soir deux récepteurs radio et suivre les indications que vous fournira le speaker. Vous aurez ainsi la possibilité d'apprécier presque aussi bien qu'avec une installation en stéréophonie la qualité sonore qui est mise à votre disposition. L'expérience sera plus concluante encore si, disposant d'un récepteur radio en modulation de fréquence et d'un téléviseur, vous écoutez les programmes stéréophoniques que la R. T. F. diffuse chaque samedi matin de 10 h. à 12 h., pendant la saison d'hiver, en utilisant le récepteur M. F. pour une oreille et le son de votre récepteur T. V. pour l'autre, selon les indications de la speakerine. Bien que le son de la télévision soit en modulation d'amplitude, la longueur d'onde utilisée permet d'obtenir une qualité de reproduction capable de rivaliser avec l'écoute en Modulation de Fréquence dans le seul cas d'une écoute stéréophonique.

## 4. Les disques souples.

Ce terme, autrefois réservé aux disques à gravure directe utilisés dans les studios de radio et toujours utilisés pour servir de départ à la fabrication des disques du commerce (néoécire), s'applique maintenant, pour le grand public, aux disques de matière plastique souple et même transparente qui ont fait leur apparition depuis deux ans sur le marché.

A une époque où l'on va vers la stéréophonie et la haute fidélité, le disque souple répond à un désir d'abaissement du prix de revient et donc du prix de vente. Si excellente que puisse être sa qualité, il va de soi qu'elle ne saurait se comparer à celle d'un enregistrement sur support rigide. On ne trouvera certainement pas de si tôt un catalogue de musique symphonique dans ce genre de disques. Mais il est certain que la musique de danse et la chansonnette, que l'on ne conserve jamais très longtemps, peuvent trouver là un support intéressant.

Après avoir commencé sous la forme du disque carte postale ou carte postale sonore, le disque souple est apparu seul sans support carton.

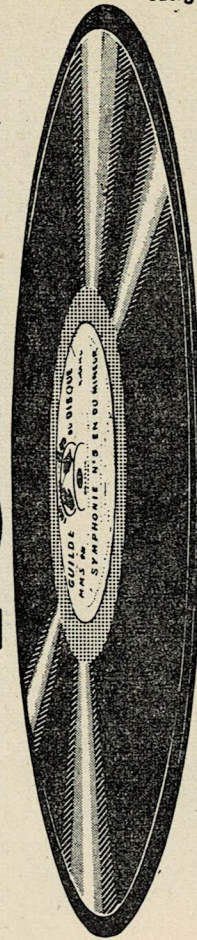
C'est sous cette forme qu'une maison vient de lancer la marque « Jockey » placée sous la direction artistique de Guy Montassut, l'un des amateurs d'Europe No 1. De même un journal sonore édité chaque mois paraît sous la responsabilité de la même station. Il s'agit de « Sonorama », qui, petit à petit, s'installe à côté des journaux écrits.

Il y a incontestablement là une formule nouvelle qui n'est qu'à son début d'exploitation. Peut-être pourrait-on par ce procédé réaliser une collection à bas prix d'enregistrements de romans et d'œuvres littéraires à l'intention des aveugles auxquels personne ne peut faire la lecture et que la langue Braille rebute.

# 3 Symphonies

Enregistrement intégral sur microsilicon haute fidélité 30cm.

**750** F. Oui, 750 F. pour toutes les 3 !  
AUDITION GRACIEUSE : Ne payez rien si vous n'êtes pas ravis.



Si vous aimez la musique classique, vous ne devez plus ignorer les avantages importants proposés aux adhérents du **CERCLE DES COLLECTIONNEURS**. L'offre ci-dessus de vous envoyer au prix de 750 F. les trois célèbres symphonies est une démonstration éclatante des avantages réservés à nos membres : qualité artistique unique, perfection technique de nos enregistrements sur microsilicon, économies considérables grâce à notre organisation mondiale.

**Aucun risque. Tout à gagner.** Pour recevoir ce microsilicon haute-fidélité, vous n'avez rien à payer d'avance (sauf 100 F. pour frais d'expédition). Nous vous l'envoyons pour audition gratuite et vous réservons une participation au bénéfice. Si vous êtes satisfait, vous le gardez en nous payant que 750 F. et devenez ainsi adhérent. Dans le cas contraire, vous retournez le disque sous cinq jours. Vous ne nous devez rien, vous n'êtes sous aucune obligation.

**N'achetez que les disques que vous désirez.** Le Cercle des Collectionneurs est un nouveau service de la Guilde Internationale du Disque qui offre un choix de centaines de microsilicons à ses adhérents. Vous recevrez gratuitement un bulletin mensuel qui vous présentera une sélection spéciale du mois, un remarquable microsilicon 30 cm que vous pouvez acquérir, en tant qu'adhérent du Cercle, pour seulement 540 F. (une économie de 50 %).

Vous pouvez aussi nous indiquer vos inscriptions spéciales en nous envoyant simplement

## BON D'AUDITION GRATUITE

Cercle des Collectionneurs - Service C-362

20, rue de la Baume - Paris 8<sup>e</sup>

Veuillez m'envoyer le disque 30 cm haute-fidélité : 3 célèbres Symphonies et réserver-moi une adhésion au Cercle des Collectionneurs présenté dans cette annonce.

Si je suis entièrement satisfait par le disque, je vous régalierai 750 F. dans les 3 jours et profiterai ainsi de tous les avantages offerts par le Cercle des Collectionneurs. Sinon, je vous retournerai l'enregistrement sans autre engagement de ma part.

Ci-joint 100 F. en timbres (pour frais d'envoi)

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Dépt \_\_\_\_\_

## BETHOVEN

Symphonie N°5

Orchestre Symphonique de Londres

Direction: Walter Goehr

## SCHUBERT

Symphonie N°8 "Inachevée"

Orchestre des Concerts Pasdeloup

Direction: Carl Bamberg

## MOZART

Symphonie N°32

Orchestre Philharmonique Néerlandais

Direction: Carl Bamberg

la carte-annonce qui accompagne chaque bulletin. Vous avez la possibilité de choisir quel enregistrement de notre vaste répertoire à la place du « disque du mois » et vous pouvez même ne rien acheter ce mois-là. Vous pouvez démissionner du Cercle à n'importe quel moment après avoir acquis ne serait-ce que 4 disques dans l'année suivant votre inscription.

**Vous ne payez rien d'avance.** Les disques vous sont envoyés en compte-courant. Vous ne les payez qu'après les avoir examinés et écoutés. Chaque disque est garanti vous arriver en parfait état. Connaissant le nombre de microsilicons requis, chaque disque du mois est « pressé sur commande ». Les économies réalisées vous sont transmises sous forme d'une réduction de prix atteignant 50 % des prix du commerce.

**Cette offre est limitée. Hâtez-vous.** Les trois immortelles symphonies seront la récompense pour votre décision rapide. La quantité de disques offerte est limitée. Remplissez le bon et envoyez-le nous dès aujourd'hui.

Adressez les bons au :  
**CERCLE DES COLLECTIONNEURS** : 20, r. de la Baume, Paris. Mais vous pouvez aussi nous rendre visite à : **PARIS** : 20, r. de la Baume ★ 4, r. de Vienne ★ 49, r. Vivienne ★ 90, r. de Vaugirard ★ 28, Av. Mozart ★ 222, r. de Rivoli ★ 182, Fbg St-Benois ★ **COURBEVOIE** : 11, r. St-Germain ★ **AMIENS** : 14, r. des Sergents ★ **BORDEAUX** : 129, c. Alsace-Lorraine ★ **BOURGES** : 18, r. Pont Jaune ★ **GRENOBLE** : 1, pl. de l'Étoile ★ **LILLE** : 9, pl. de Béthune ★ **LYON** : 23, pl. des Terreaux ★ **MARSEILLE** : 26, r. de l'Académie ★ **MONTPELLIER** : 39, r. St-Guilhem ★ **NANTES** : 5, r. J.-J. Rousseau ★ **NICE** : 12, r. Chauvain ★ **RENNES** : 3, r. Beaumanoir ★ **ROUEN** : 59, r. Jeanne d'Arc ★ **ST-ETIENNE** : 7, r. de la Résistance ★ **STRASBOURG** : 52, r. du V.-Mar-ché-aux-Poissons ★ **TOULON** : 6, pl. d'Armes ★ **TOULOUSE** : 58, r. Boyard.

POUR FACILITER SON CHOIX, L'AMATEUR PEUT :

- demander conseil à son disquaire, si celui-ci est compétent.
- prendre connaissance des catalogues.

Signalons-en deux, très différents :

— le gros catalogue de la revue « Disques » (voir le tableau, p. 44), prochaine édition annoncée pour novembre, très complet, facile à consulter, mais dont l'abondance peut déconcerter un débutant, auquel du reste il n'est pas destiné. Toutefois, les amateurs y verront avec plaisir que la plupart des grandes marques offrent, à côté de gravures coûteuses, des séries relativement bon marché, bien que comportant les mêmes grands exécutants.

— le catalogue sélectif de l'Association « Musique de tous les Temps » (49, rue Monsieur-le-Prince, Paris-5<sup>e</sup>), dressé surtout dans un but de culture musicale, mais qui touche aussi d'autres domaines (folklore, diction, disques d'enfants...). L'esprit dans lequel il est établi fait que les disques de variétés ne s'y trouvent pas.

- se faire inscrire à un club de disques.

Ces clubs sont basés sur le même principe que les Clubs de livres.

Quel est ce principe ? Vendre aux adhérents du Club une marchandise qui les attire soit par le prix, soit par la qualité rare.

De ce fait, il en est de deux sortes :

1<sup>o</sup> Formule « prix modéré » : Citons, par exemple, dans cette catégorie, la Guilde Internationale du Disque, qui est déjà très connue du Grand Public.

2<sup>o</sup> Formule « enregistrement rare » : Citons, par exemple, dans cette catégorie, le Club « Résomances ».

- Adhérer à un club d'amateurs de disques ou à une association culturelle.

Ces associations qui sont sans but lucratif (contrairement aux « Clubs de Disques ») peuvent permettre à l'auditeur de mieux apprécier l'œuvre, avant de se la procurer. Certaines disposent de discothèques plus ou moins importantes qu'elles mettent à la disposition de leurs adhérents. Ces Associations se présentent sous des formes très variables.

Citons, par exemple :

- Les Jeunesses Musicales de France.

La liste des villes où existe une délégation J.M.F. peut être demandée au siège des J.M.F. 11, avenue Delcassé (Salle Gaveau) — Tél. BALzac 43-62.

- Les Foyers de Culture.

La liste des sections régionales dont les services varient selon les besoins de chaque ville peut être demandée au siège social : 155, bd Haussmann à Paris (8<sup>e</sup>) — Tél. BALzac 17-72.

- Écouter les émissions de critique musicale de la Radio et de la TV.

Citons parmi les plus marquantes :

— « Tribune des critiques de disques » sur Paris Inter - FI au cours de laquelle sont comparés divers enregistrements d'une même œuvre classique (l'un des principaux intérêts de cette émission réside dans la présence si vivante du célèbre critique José Bruyr).

— « Inter 33, 45, 78 » que présente également sur Paris Inter - FI, chaque soir, les disc-jockeys Jean Fontaine et Roland Forez. Cette émission est consacrée aux disques de variétés, sauf le Jeudi où Roland Forez y parle des disques d'enfants.

— La R.T.F. ouvre également ses antennes au grand critique musical, Serge Berthoumieux dont les émissions sont bien connues de nombreux auditeurs : « Si vous aimez la musique », « Vous entendrez demain », etc.

Par ailleurs, Pierre Marcel Ondher met un style fort imagé au service du « Disque de genre » (siffleurs, instruments peu usités, musiques récréatives et humoristiques.)

Il faut compléter cette énumération par l'émission de Suzanne Marchand « Festival à Midi » qui présente chaque jour sur Radio Luxembourg des disques divers, classiques, variétés, enfants et celle d'Europe No 1 présentée par Frank Ténot et Daniel Filipacchi chaque soir vers 22 heures et consacrée au disque de jazz.

— Enfin, une innovation récente de la télévision, due à Pierre Brives et Denise Glazer, nous vaut depuis peu de bénéficier sous une forme originale d'une présentation des nouveautés dans le domaine du disque.

— lire les critiques de disques et les publications spécialisées.

Certes, les critiques n'offrent en elles-mêmes aucune garantie. Un critique même consciencieux, donnera toujours une appréciation plus ou moins subjective de ce qu'il a entendu. Néanmoins, l'amateur apprendra à distinguer les bons critiques des fantaisistes.

Rares sont maintenant les journaux ou revues qui n'ont pas de chronique de disques.

Il existe également des publications spéciales consacrées aux nouvelles musicales et analyses critiques.

| REVUE                              | PÉRIODICITÉ                     | ADRESSE  | PRIX ABONNÉ ET N°                                | OBJET   |
|------------------------------------|---------------------------------|--|--|---|
| LOISIRS-JEUNES                     | Hébdom.                         | 4, av. Sally-Prudhomme, Paris (7 <sup>e</sup> )<br>Inv. 92-73. | Abt 1.500 f.<br>En principe ne se vend pas au n° | Publie une sélection de disques pour les jeunes, classés par âges (Pour plus de détails, v. Le PARTICULIER, n° 120, p. 46)  |
| JOURNAL MUSICAL FRANÇAIS           | Mensuel                         | 33, rue du Louvre, Paris (2 <sup>e</sup> )<br>Gut. 18-67       | Abt 500 f.<br>Le n° 60 f.                        | Organe des J. M. F. Commentaire de l'activité musicale, artistique et littéraire  |
| LE COURRIER DU DISQUE MICROSCILLON | Bi-mensuel un vendredi sur deux | 42, rue de Chabrol, Paris (10 <sup>e</sup> )<br>Tait. 90-56    | Abt 1.500 f.<br>Le n° 80 f.                      | Une édition du Guide du Concert-Critiques de disques  |
| DIAPASON                           | Mensuel                         | 61, rue La Fontaine, Paris (16 <sup>e</sup> )<br>Aut. 63-49    | Abt 1.000 f.<br>Le n° 100 f.                     | Présente, analyse, compare chaque mois l'ensemble de la production phonographique. La Discographie de la France donne la liste complète des microsillons publiés dans le mois |
| LA DISCOGRAPHIE FRANÇAISE          | Bimensuel                       | 21, rue du Général-Foy, Paris (8 <sup>e</sup> )<br>Eur. 43-29  | Abt 5.000 f.<br>Le n° 200 f.                     | Revue semi-professionnelle. Analyses de disques, reportages, interviews, études, actualités. En supplément : liste des disques français parus dans la quinzaine.              |
| LA DISCO-THEQUE                    | Trimest.                        | 24, rue de Londres, Paris (9 <sup>e</sup> )<br>Pig. 76-42      | Abt 300 f.<br>Le n° 50 f.                        | Sélections et critiques d'enregistrements   |
| DISQUES                            | Mensuel                         | 59, 61, rue Fayatte, Paris (9 <sup>e</sup> )<br>Lam. 95-99     | Abt 3.500 f.<br>Le n° 350 f.                     | Critique tous les nouveaux disques de toutes marques et de tous genres. Liste de tous les longue-durée publiée en catalogue trimestriel                                       |
| MUSICA                             | Mensuel                         | 126, rue des Rosiers Saint-Ouen, Seine                         | Abt 1.950 f.<br>Le n° 175 f.                     | Revue d'informations et d'actualités musicales. Donne une sélection critique de disques   |

4. Pour une discothèque « de base »

Plus d'un lecteur nous a demandé de dresser, par genre, une « sélection de base ». Elle ne pouvait figurer dans un Memento A.B.C. comme celui-ci mais nous n'oublions pas ce souhait formulé par beaucoup de nos abonnés.

Nous mettons ce problème en chantier et nous serions très reconnaissants à nos lecteurs mélomanes ayant une expérience en la matière de nous faire part de leurs expériences et de leurs idées pour la réalisation d'un tel document.

ANNEXES

Les magnétophones

Il nous a paru intéressant de consacrer quelques lignes aux magnétophones amateurs dont l'usage se généralise au fur et à mesure que diminuent leurs prix. En effet, s'il faut compter jusqu'à 200.000 francs pour un appareil amateur assez perfectionné (disons même semi-professionnel), on trouve des appareils simplifiés et de qualité satisfaisante aux environs de 60.000 francs (600 Nouveaux Francs).

Créés au départ surtout pour la dictée au bureau, les magnétophones utilisaient le fil métallique comme support de la parole enregistrée. Puis le fil métallique trop fragile fit place au ruban magnétique de 6 mm. 5 de hauteur, support de matière plastique de faible épaisseur et de grande souplesse sur lequel est déposée une couche uniforme d'oxyde ferrique. Ce ruban, couramment employé par les professionnels, est d'un usage très pratique et offre une reproduction de grande qualité.

Il en résulte que les appareils à bande magnétique non seulement permettent la dictée du courrier (avec l'adaptation d'une pédale de lecture pour la dactylo), mais peuvent aussi avoir une utilisation que nous qualifions de familiale : enregistrement de la voix de bébé, de celles des grandes personnes également, sonorisation de films, enregistrement de concerts ou autres émissions radiophoniques (pourvu qu'il n'en soit fait aucun usage commercial, ni même public, que ce soit ou non à titre onéreux), etc.

Pour la sonorisation de films, il existe des petits adaptateurs qui permettent de régler le défilement du film dans le projecteur de cinéma en synchronisme quasi parfait avec celui de la bande magnétique. Cela permet donc un commentaire qui « colle » à l'image de vos petits films de vacances et une illustration musicale très adaptée.

De plus, lorsque vous aurez acquis une certaine habileté technique, vous pourrez sonoriser des saynètes filmées à plusieurs personnages. Le magnétophone apporte la solution au mortel ennui de certaines séances de projection d'amateurs.

L'amateur qui veut acquérir un magnétophone devra, pour guider son choix, examiner les trois points suivants :

- 1° Vitesse de défilement,
- 2° Monopiste ou double piste;
- 3° Perfectionnements accessoires.

1. CHOIX DE LA VITESSE DE DÉFILEMENT.

Les appareils amateurs défilent généralement à 9,5 cm/s ou à 19 cm/s. Certains appareils possèdent la vitesse 4,75. Elle permet l'enregistrement d'une confidence ou la dictée du courrier. La qualité du son importe peu en l'occurrence, mais plutôt la durée de la bobine, qu'il est préférable de n'avoir pas à changer au cours de la prise.

D'autres appareils possèdent la vitesse 38 cm/s (en mesures anglaises : 15 inches) qui est maintenant la vitesse-standard professionnelle internationale. Cette vitesse offre une qualité de reproduction maximum, mais pour une durée très faible de la bande ; elle n'est donc à envisager que si l'on recherche un appareil de très grande qualité. Ce pourrait être le cas d'un amateur mélomane qui désirerait utiliser son appareil uniquement pour la reproduction musicale et ne regarderait pas au prix.

Les deux vitesses 19 (en anglais 7 1/2) et 9,5 sont les plus courantes et les mieux adaptées aux nombreux usages des amateurs.

Certains organismes de radiodiffusion utilisent même la vitesse 19 pour leurs émissions de reportage (appareils plus légers) et l'on pense même que d'ici quelques années, le progrès réalisé en ce domaine permettra de ne plus se servir que de cette vitesse 19 sur le plan professionnel. C'est dire que la qualité en est déjà très suffisante pour un amateur. Observons aussi que la vitesse 9,5 permet déjà un excellent travail dans la plupart des cas.

Enfin, beaucoup d'appareils sont livrés avec deux vitesses. Ce qui importe surtout, c'est la régularité du moteur de défilement, qui doit être muni d'un lourd volant.

## 2. MONOPISTE OU DOUBLE PISTE.

La plupart des appareils amateurs n' « impressionnent » que la moitié de la bande dans le sens de la hauteur. Lorsque la bobine s'est déroulée entièrement, il ne reste plus qu'à la retourner pour enregistrer la seconde moitié (*ce qui se passe en cinéma pour le film Double Huit avec cette différence qu'il n'y a pas à couper la bande en deux pour la lecture*). Cependant, cette manœuvre interdit toute possibilité de « montage » vous ne pouvez couper la bande pour supprimer un mot en trop, etc., sans aussi couper quelque chose dans la seconde moitié.

Si donc vous pensez à un magnétophone pour sonoriser vos films, achetez de préférence un appareil monopiste.

Vous pouvez évidemment user d'un « double piste » en décidant de n'employer la bande que dans un seul sens, que dans une seule moitié. C'est tout de même moins pratique. L'inconvénient du monopiste est évidemment de doubler automatiquement votre budget « bandes ». Or, une bobine de 360 mètres vaut de 2.500 à 3.000 francs, selon la qualité (*durée en monopiste : 1 heure à la vitesse 9,5 ou 30 minutes à la vitesse 19*).

## 3. ACCESSOIRES.

Ils sont nombreux. Certains sont incorporés à l'appareil selon son prix (*compteur de défilement, casque d'écoute, etc.*), d'autres sont fournis sur demande (*pédale, haut-parleur spécial, micro téléphonique, etc.*). Leur choix dépend de l'utilisation envisagée.

17

## Les émetteurs amateurs

Nous avons pensé qu'il n'était pas inutile d'évoquer ici, quoique sommairement et aspect très particulier de la radio et de la télévision. Ce sera tout d'abord pour rendre un double hommage aux émetteurs amateurs :

### 1. SUR LE PLAN TECHNIQUE.

Sur le plan technique, en radio tout particulièrement, ce sont eux qui ont permis de réaliser d'énormes progrès dans l'étude de la propagation des ondes. On les avait relégué en dehors des bandes commerciales, dans la bande des ondes courtes, et on s'est bien vite aperçu des énormes services que pouvait rendre cette gamme d'ondes aussi bien pour le trafic des Services ou des Sociétés de Télécommunications que pour l'exploitation commerciale. Il n'est pas d'organisation de radiodiffusion qui n'ait à l'heure actuelle son Service « Ondes Courtes », les plus développés étant ceux de la France et de la Grande-Bretagne. C'est la guerre de 39 à 44 qui a donné l'occasion à la B.B.C. de décupler son service « Overseas ». Les émissions en ondes courtes ont la faculté de pouvoir être captées très loin de leur lieu d'origine avec une puissance en kilowatts relativement réduite. Il est malheureusement fréquent, surtout avec les récepteurs du commerce non adaptés à ce genre de réception, que les émissions soient reçues avec un fading plus ou moins lent qui en altère la qualité. Il y a de ce fait une certaine désaffectation du grand public pour des ondes qui mettent pourtant le monde dans votre appartement, réalisant pleinement le grand miracle de la T.S.F. de nos jeunes années.

### 2. SUR LE PLAN HUMAIN.

Mais tout de même quelques passionnés restent fidèles aux ondes courtes et c'est parmi eux que se recrutent les 200.000 émetteurs amateurs, répartis entre 200 pays. Est-il besoin de vous dire ce que sont les émetteurs amateurs ? N'avez-vous pas vu le film que Christian Jaque leur a consacré : « Si tous les gars du monde ... » Et c'est là le deuxième hommage que nous voulons leur rendre : il se place cette fois sur le plan humain.

**POUR 1.200 Frs SEULEMENT**

*L'Abonnement au Particulier vous donne droit à :*

- 10 Numéros mensuels.
- 5 Guides à paraître.
- 5 Mémentos à paraître.
- 2 Tables analytiques.

1.096 pages de documentation en 1958 !

*Abonnez-vous, c'est votre intérêt !*

**22 NUMÉROS**

*(Voir formule au verso).*



Il n'est pas rare en effet, que des amateurs puissent servir d'intermédiaires entre un malade isolé et un médecin ou capter le message de détresse d'un bateau de pêche, ou encore réclamer dans le monde entier un médicament dont dépend la vie d'un enfant. On ne sait pas assez le dévouement de ces amateurs apparemment uniquement passionnés par leurs appareils. On ne sait pas non plus quelles amitiés se créent par delà les frontières entre des sans-filistes qui disposent pourtant de possibilité de conversation restreintes. En effet, leurs conversations sont bien souvent limitées par le Principe du Monopole des Télécommunications. C'est le cas en France où ce monopole appartient au Ministère des Postes et Télécommunications (ex-P.T.T.) qui le partage avec la Radiodiffusion Télévision Française mais seulement pour l'émission de programmes à caractère éducatif, distrayant ou culturel. On sait d'ailleurs que la R.T.F. était autrefois sous la tutelle du Ministère des P.T.T., avant de passer sous celle du Secrétariat d'Etat à l'Information.

### 3. GROUPEMENT.

C'est le Réseau des Émetteurs Français, Boîte Postale 42.01, Paris, R. P., qui groupe les amateurs français. Ce Réseau adhère à l'U. I. R. A., Union Internationale des Radio Amateurs.

Les amateurs utilisent pour communiquer soit la télégraphie (*morse*), soit la phonie (*avec un microphone*). Des abréviations de service permettent d'éviter l'écueil des langues étrangères, bien qu'il soit admis que l'anglais soit la langue la plus utilisée, le français et l'espagnol venant en seconde position. La station d'émission peut être à poste fixe ou au contraire mobile (sur voiture par exemple).

### 4. AUTORISATION ADMINISTRATIVE REQUISE.

Pour devenir à votre tour émetteur amateur, il vous faut posséder quelques notions de radio électricité, connaître la manipulation Morse et déposer une demande d'autorisation à l'Administration qui vous attribuera un indicatif. La taxe annuelle des P. T. T. est de 2.800 francs.

S'adresser au R. E. F., Réseau des Émetteurs Français, qui vous donnera tous les renseignements utiles sur les épreuves à subir et sur les formalités à accomplir.

Bien que cela ne soit pas encore très répandu, il faut signaler enfin qu'il existe déjà quelques stations de télévision amateurs et que certains amateurs utilisent le radio-télétype.

## Abonnez-vous au Particulier

**FORMULE D'ABONNEMENT :** à envoyer au Particulier,  
21, Bd Montmartre, Paris-2<sup>e</sup> - C.C.P. 7163-02 - RIC. 69-09

Je soussigné .....

Profession .....

Adresse .....

vous prie d'enregistrer **mon abonnement au PARTICULIER**

à partir de .....

**10 numéros mensuels + 5 guides + 5 mémentos + 2 tables. 1.200 frs.**

**EN RÉGLEMENT** (Rayer la mention non choisie)

— Je verse la somme de **1.200 francs en chèque, chèque postal (à votre C.C.P. 7163-02) ou mandat.**

Si vous réglez par chèque postal, mettez les 3 volets. Nous l'enverrons nous-mêmes aux chèques postaux. Merci !

M 160

48/1016

Voir au recto.

Imp. E. PIGELET, PARIS.



Reproduction interdite.

Le Gérant : RIGAUD